

# ROGNY

## les-Sept-Ecluses



- Légendes**
- A Ancienne école de filles (actuelle salle Saint-Joseph)
  - B Ecole primaire
  - C Mairie (ancienne école)
  - D Croix Saint-Vincent
  - E Puits, Place de l'Église
  - F Presbytère
  - G Église Saint-Loup
  - H Croix Jésus, Marie, Joseph
  - I Point de vue
  - J Halte nautique, ancien port au charbon
  - K Maisons de manoeuvriers (Quai Sully)
  - L Aire de pique-nique
  - M Maison bourgeoise
  - N Ile avec aire de jeux, de pique-nique, (ancien port au bois)
  - O Moulin de Cottard
  - P Camping des Lancières
  - Q Ferme du Bourg
  - R Halte nautique (Port des Lancières)
  - S Maisons de manoeuvriers (Passage du Lac)
  - T Monument historique des Sept Ecluses
  - U Maison de l'éclusier et du garde
  - V Maison de contrôle
  - W Maisons de manoeuvriers (Rue Hugues Cosnier)
  - X Abreuvoir aux Ânes (Pont aux Ânes)
  - Y Lavoir
  - Z Maison avec pigeonier
- Noms des Rues**
- 1 Rue Léon Jaupitre
  - 2 Rue de la Grande Montagne
  - 3 Rue Gabriel Landry
  - 4 Place de l'Église
  - 5 Chemin du Colombier
  - 6 Quai Sully
  - 7 Ile du Port au Bois
  - 8 Rue André Henriot
  - 9 Rue des Positionis
  - 10 Passage du Lac
  - 11 Rue Hugues Cosnier
  - 12 Rue Gaspard de Coligny
  - 13 Pont aux Ânes
  - 14 Manoir de Cottard
  - 15 Manoir de la Brenellerie



Restauration du tableau de l'église P. 19



Vide-maisons collectif 2023 P. 25



# RÉSULTATS du recensement 2022

P. 19

BULLETIN MUNICIPAL 2023



# HÉBERGEMENTS - RESTAURATION - COMMERCE - ENTREPRISES

## HÉBERGEMENTS & RESTAURATION

### • AUBERGE DU CANAL

#### Restaurant

En été (1<sup>er</sup> mai au 30 sept.) :  
tous les midis sauf mercredi.

Lundi, mardi, jeudi et samedi soir.

En hiver (1<sup>er</sup> oct. au 30 avril) : tous  
les midis sauf le mercredi. Samedi soir.

M<sup>me</sup> BRUNEAU : 03 86 74 52 63

### • L'EAU BERGE QUIFÉPERLÉE

Restauration les midis sur réservation.

M<sup>me</sup> CASTILLA : 09 86 45 00 50

### • AUBERGE DES 7 ÉCLUSES

#### Hôtel - Restaurant

Fermeture le midi : lundi au mercredi

M. JACQMIN : 03 86 74 52 90

### • PIZZERIA

(à emporter à partir de 18h) Mercredi,  
vendredi et dimanche

M. COQUILLAT : 03 86 74 37 78

### • CAMPING DES LANCIÈRES

Mairie : 03 86 74 57 50

### • MAISON DE VACANCES

M. Momplot : via Abritel

## COMMERCE ET ENTREPRISES

### • COIFFURE DESIGN

M<sup>me</sup> RAMEAU : 03 86 74 55 38

Fermé le mercredi et le dimanche

### • L'ATELIER QA

Céramique : fabrication, vente, cours  
et stages.

M<sup>me</sup> QUIBEL : 06 08 15 82 83

### • S.B.P.I.

MM. GALLOT : 03 86 74 51 36

### • MÉTALLURGIE

M. BAUS : 03 86 74 51 17

### • S.B.P.I. ENVIRONNEMENT

MM. GALLOT : 03 86 74 28 49

### • CARROSSERIE DE L'ECLUSE

M. DUFUS : 06 24 78 42 44

## TRANSPORT

### • GO TRANSPORTS

M. GIRAULT : 06 89 04 26 60

### • VTC

Nicolas OSIKA : 06 21 10 61 68

## ÉQUITATION

### • HARAS DE COTTARD ET PONEY-CLUB

M<sup>me</sup> GESTIN et M. KELLER : 03 86 74 59  
39

### • PONEY-CLUB ROGNY ECURIE DU RONDEAU

M<sup>me</sup> DELAGNEAU : 06 87 79 24 94

## ALIMENTATION

### • BOULANGERIE

Fermé le mercredi

M. et M<sup>me</sup> LOISELEUR : 03 86 74 53 97

### • DÉPÔT DE PAIN

Fermé le lundi

M<sup>me</sup> DIDIER : 03 86 45 52 78

### • BAR - PMU - ÉPICERIE LE COLOMBIER

Fermé le mardi après-midi.

M. et M<sup>me</sup> COQUILLAT : 03 86 74 53 09

## BÂTIMENT

### • PLOMBERIE / ELECTRICITÉ

M. MILOT : 03 86 74 30 11

### • JR ELECT YONNE

M. DARRAS : 06 37 92 04 69

## MAÇONNERIE

### • M. VACHER : 09 54 83 97 96

### • SD RENOVATION

M. DELAGNEAU : 07 71 89 97 93



## NUMÉROS UTILES

Mairie : 03 86 74 51 78

Agence Postale : 03 86 74 54 17

Maison de Services au Public de Bléneau :

03 86 74 82 28

Conseil départemental pour RDV assistantes  
sociales ou P.M.I : 03 86 44 42 00

CAF de l'Yonne : 08 10 25 89 10

MSA Bourgogne : 09 69 36 20 50

RAM : 03 86 74 60 59

Conciliatrice de justice :

helene.meunier@conciliateurdejustice.fr

06 77 43 04 00

ANPAA : 03 86 51 46 99

ADIL, EIE et CAUE : 03 86 72 16 16

Mission Locale : 03 86 74 31 83

CPAM : 3646

POLE EMPLOI : 3949

Les secours pour les téléphones  
mobiles : 112

Service de garde - SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Dr DAVIET : 03 86 74 53 04

Dr AGRICOLE, DR SEGOVIA : 03 86 74 27 80

Infirmières S. NEROT et S. GERARD :

03 86 74 96 76

Pharmacie de garde : 3237

Docteur de garde : 3966

Croix-Rouge : 03 86 52 06 76

Violences conjugales : 3919 (anonyme  
et gratuit)

Harcèlement et violences scolaires, provoca-  
tion au suicide : 3020

SARL Taxis Urgences Santé Assistance :

03 86 45 13 08

Office de Tourisme : 03 86 74 57 66

Allô, Service Public : 3939

Service technique lignes

téléphoniques : 3900 pour les particuliers et  
3901 pour les professionnels.

Syndicat des eaux : 03 86 44 01 42

Dépannage ENEDIS : 09 726 750 89

*Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les  
conseillers municipaux ; si des erreurs ou omissions ont été  
commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir.  
Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires  
sont disponibles en mairie.*

## Le Mot du Maire

L'année 2022 ne s'est pas vraiment passée comme on l'aurait souhaité. Après 2 années marquées par la crise sanitaire, la guerre en Europe s'est invitée dans nos vies, avec pour conséquence, une augmentation du coût de l'énergie, suivie d'une augmentation du prix des denrées alimentaires, voire de la raréfaction de certains produits. Les particuliers sont touchés dans leur vie du quotidien, mais aussi les entreprises qui peinent à trouver les fournitures nécessaires à leurs besoins. La Collectivité n'est pas épargnée non plus, mais nous avons adhéré au groupement d'achat de la fédération d'électrification de l'Yonne depuis quelques années, avec des coûts maîtrisés, et le passage de l'éclairage public en leds va nous permettre de faire des économies.

Au niveau communal, nous avons maintenant 3 terrains de vendus dans notre lotissement des Claveries, 2 maisons devraient sortir de terre prochainement. L'année 2022 a été aussi l'année du recensement avec une légère augmentation des habitants. Des travaux de voirie ont été réalisés sur le chemin de Racault, sur le chemin de Cottard, ainsi que la finition dans le cimetière par l'entreprise Colas, et en divers endroits du village par nos employés municipaux.

Le terrain nécessaire à la construction de notre station d'épuration est enfin acheté et en 2023, nous lancerons la réalisation de l'étude.

Des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement vont aussi être programmés.

Le tableau « Les Pèlerins d'Emmaüs » est parti en restauration et nous avons choisi un architecte afin de lancer une étude diagnostique sanitaire et programme d'intervention de l'église Saint Loup.

Les travaux de la vélo-route, lancés par la Communauté de communes, devraient enfin démarrer en janvier 2023.

Cette année, de nombreuses animations se sont déroulées dans notre village avec succès :

- Les jeux du 14 juillet qui ont attiré beaucoup de monde de Rogny les sept écluses ou d'ailleurs.

- Le spectacle pyrotechnique du Comité des fêtes qui a battu son record d'affluence après 2 années d'absence.

- L'opération Yonne Tour Sport, organisée par le Département, qui propose de nombreuses animations sportives à nos jeunes.

- Le vide-greniers du Club de l'amitié qui a remporté un franc succès.

- La soirée Gospel, initiée par la Commune dans notre église, qui nous a permis de passer une excellente soirée.

- Le vide-maisons, organisé par la Commune, qui a vu passer un nombre important d'acheteurs potentiels.

- La fête d'Halloween organisée par la Commune a permis à près de 160 personnes de passer une après-midi conviviale et festive.



Je n'oublie pas non plus les nombreuses autres animations à l'initiative de nos associations locales.

Pour ma part et au nom du conseil, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui s'investissent dans la vie de la cité, à savoir, les élus, les responsables d'associations et leur entourage et les bénévoles de tous horizons. Je souhaite également beaucoup de réussite aux chefs d'entreprises, petites ou moyennes ainsi qu'à tous leurs collaborateurs. Je n'oublie pas non plus le personnel communal qui concoure chaque jour à la bonne marche de notre collectivité.

Bonne année 2023 à tous.

## Sommaire

**Infos pratiques** (page 05) (page 24) **Animations communales**

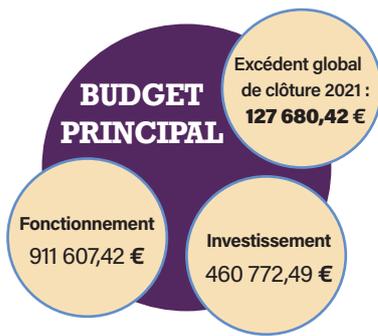
**Actions communales** (page 18) (page 26) **Vie associative**

**Actions touristiques** (page 21)

**Vie scolaire** (page 22)



# FINANCES COMMUNALES 2022



**TAUX D'IMPOSITION 2022**

Taxe foncier Bâti : 38,71 %

Taxe foncier Non Bâti : 43,14 % (idem 2021)

## Dépenses réalisées par la commune en 2022 :

### DIVERS



### ENTRETIEN COMMUNAL

Tracteur : 39 000,00 €

Bras pour épareuse : 687,00 €

Broyeur déportable : 7 266,18 €

Rachat du matériel volé (tronçonneuse, taille-haie, souffleur à feuille, meuleuse, perceuse) : 3 252,13 € TTC

### CAMPING

**3 338,97 €**  
Travaux d'entretien des bâtiments

**1 078,00 €**  
jeu toboggan

**900,00 €**  
Travaux alimentation en eau mobile homes

**3 600,00 €**  
Bungalows toilés

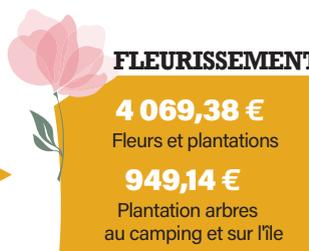
**3 486,03 €**  
Petits matériaux pour mobiles homes et camping



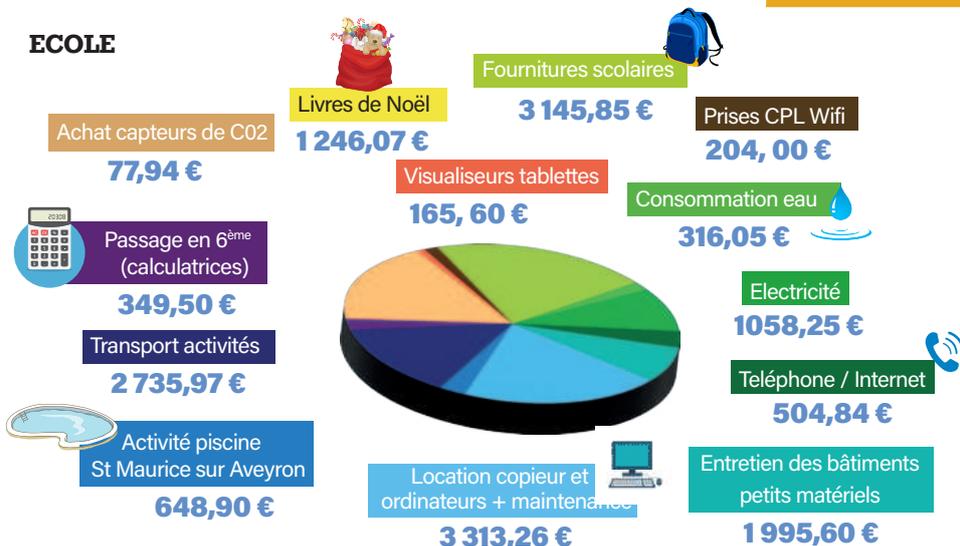
### SUBVENTIONS



### FLEURISSEMENT



### ECOLE



### DIVERS CONTRATS

Balayage : ent. SGA MEYER : 3 661,68 €

Curage du réseau : ent. SGA MEYER : 3 562,85 €

Entretien éclairage public : 4 788,20 €

APAVE : 1 986,60 €

Maintenance extincteurs désenfumage et blocs éclairage : 1 357,65 €

Maintenance du matériel informatique : 5 320,97 €

Adhésion à la plateforme des Marchés Publics : 252,00 €

Contrat d'entretien du défibrillateur : 220,80 €

Location de matériel (batterie Kangoo électrique, terminal bancaire, copieur, téléphone, machine à affranchir) : 9 096,53 €

Site internet communal : 771,60 €

Sacem et SPRE : 339,66 €

Maintenance bouches à incendie : 364,80 €

Logiciel réservation camping : 1 714,27 €

Service ADS (urbanisme Communauté de communes) : 1 329,88 €



LA POSTE

AGENCE POSTALE : 03 86 74 54 17

Pour tout savoir sur La Poste :

[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) - [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr) - [www.laposte.net](http://www.laposte.net)

### Agence postale de Rogny

Ouverte 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h. Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h. Pas de départ le samedi.

**03 86 74 54 17**

#### Services financiers :

- Retrait et versement sur CCP, Post épargne ou Livret d'Épargne du titulaire dans la limite de 500 euros par période de 7 jours.
- Pour toute opération concernant les produits financiers, votre agence postale communale de Rogny sera votre relais avec le bureau de poste de Saint-Fargeau.
- Vente de Cartes SIM prépayées et Forfaits SIM sans engagement « La Poste Mobile »
- Règlement par carte bancaire.
- Retrait avec carte bancaire à partir de 20 euros.

### Bureau de poste de Saint-Fargeau

Rue du Moulin de l'Arche

Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi, jeudi et vendredi :  
9h à 12h / 13h30 à 16h30

Mercredi : 9h à 12h

Samedi : 9h à 11h30

- La Banque Postale : 36 39
- Service courrier particuliers : 36 31
- Service courrier entreprises : 36 34

Vente	Services courrier et colis		Dépôt des objets	Services de proximité
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Timbres-poste à usage courant</li> <li>• Enveloppes prêt-à-poster</li> <li>• Lettres suivies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emballages colissimo</li> <li>• Emballages chronopost</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'autres produits courrier sur commande</li> <li>• Retrait des lettres, colis en instance et chronopost (hors valeur déclarée)</li> </ul>	Y compris recommandés et chronopost (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée)	(Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et prêt-à-poster de réexpédition)

La poste met à votre disposition un îlot numérique vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics dans votre agence postale.

#### La Poste

- S'informer sur un produit ou un service
- Acheter un produit ou un service
- S'informer sur un bureau de poste



LA POSTE

#### La Banque Postale

- Consulter et gérer ses comptes
- Prendre rendez-vous avec un conseiller de la Banque Postale
- Découvrir nos produits et services



#### La Poste Mobile

- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer votre offre si vous êtes déjà client (vos options, votre suivi conso, vos factures...)
- Renouveler votre mobile si vous êtes déjà client



#### Les Services Publics

- S'informer sur les services publics
- Faire ses démarches administratives
- Suivre ses démarches en ligne



#### Point collecte Laboratoire

L'agence postale assure le relais entre les infirmières et le laboratoire d'analyses. Un point collecte vous permet de déposer vos prélèvements de 9h à 10h30.

#### Formalités douanières

#### hors Union Européenne et Outre-mer

Pour les envois de colis vers l'Outre-mer et les pays hors Union Européenne il faut obligatoirement faire une déclaration de douane en ligne via le lien : <https://cn23.laposte.fr>

Il est important de renseigner le poids et les quantités.

Après validation de vos informations un code-barre à imprimer vous sera remis. Muni de celui-ci, vous pouvez vous rendre dans votre agence postale pour affranchir votre colis.

Vous pouvez également réaliser cette démarche sur l'îlot numérique de l'agence postale avec l'aide de l'agent d'accueil.

# INFOS PRATIQUES

## La Mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
  - Permanence du Maire : sur rendez-vous.
  - Rencontre avec l'adjoint à l'Aide Sociale, Jean Meyer : sur rendez-vous
- 1, rue de la Grande Montagne 89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES  
Tél : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91  
Service administratif : mairie.rogny@orange.fr  
Site : www.rogny-les-7-ecluses.com

## L'équipe communale :

- Secrétaire de mairie : Sabrina CHARENTON
- Secrétaire d'accueil : Stéphanie LAURENT
- Agent tourisme : Florence SEIGNEUR
- Restauration scolaire et garderie : Katia VERON et Marie-Christine KLEIN
- Agent d'entretien des salles communales, mairie, école et camping : Katia VERON, Marie-Christine KLEIN
- Agent d'entretien voirie et espaces verts : Denis PETIT, Judicaël CLOISEAU, Romain FONTAINE-GUENEL et Pierre METIVIER, Noah PETIT, en apprentissage.
- Agent postal : Marie-Christine KLEIN et Stéphanie LAURENT en remplacement

## Balayage des rues 2023 :

06/02-02/05-07/08-06/11

Le balayage des rues entraîne un coût pour la commune (voir page 04), donc afin que cette prestation soit réalisée dans les meilleures conditions, nous vous rappelons d'enlever vos véhicules la veille du passage.

## Bus Bléneau-Auxerre-Bléneau : trajet : 1,50 €

Départ de Bléneau Place de la Libération	Lundi au vendredi 6h15	Samedi, sur demande* 8h00
Auxerre, Archebuse	7h25	9h10
Auxerre, Gare routière	7h30	9h15
Auxerre, Gare SNCF	7h35	9h20

Départ d'Auxerre	Gare SNCF	Gare routière	Archebuse	Arrivée Bléneau
Lundi au vendredi	17h45	17h53	18h00	18h59
Mercredi (p. scolaire)	12h20	12h33	12h40	13h42
Samedi sur demande*	17h30	17h36	17h39	18h45

Bus fonctionnant les jours fériés (sauf le mercredi midi au départ d'Auxerre). Retrouvez toutes les infos sur [www.viamobigo.fr](http://www.viamobigo.fr) ou au 03 80 11 29 29

\*Service à la demande - Réservation au 03 80 11 29 29 du lundi au vendredi avant 17h, sauf jours fériés (pour le lundi, réservation le vendredi).

## Démarchage :

La Mairie souhaite attirer la vigilance des Rognycois qui peuvent être démarchés sur place ou par téléphone par des personnes mal intentionnées se faisant passer pour des agents municipaux, éboueurs, facteurs... afin de leur vendre des calendriers. Il en va de même pour certaines offres de services (faux ramoneurs de cheminées et mise en accessibilité de votre établissement par exemple).

Quelques mesures simples de prudence peuvent être appliquées par chacun en cas de doute :

- Demandez aux personnes se présentant leur carte professionnelle.

- Ne laissez personne entrer au sein de votre domicile.

En cas de doute, nous vous remercions de signaler l'incident à la mairie au 03 86 74 51 78 ou en composant le 17.

**- Se renseigner avant auprès de la mairie pour toute personne se disant recommandée par elle.**

## Cantine scolaire :

Les parents d'élèves doivent venir payer les repas de cantine d'avance en mairie et reçoivent une facture en échange de leurs règlements.

Les modes de paiement acceptés sont les chèques et les espèces uniquement. Il y a possibilité, pour ceux qui le souhaitent, d'acheter plusieurs mois consécutifs. Néanmoins, nous rappelons que les repas sont commandés une semaine à l'avance à la maison de retraite de Champcevais donc il est demandé aux parents d'élèves de se présenter en mairie, avant le dernier MARDI du mois en cours, pour payer le mois suivant. En cas d'absence de l'enfant, sur présentation d'un certificat médical en mairie et non à l'école, les repas seront défalqués sur la facture du mois suivant. Merci de votre compréhension.

## Mutuelle Santé Coeur de Puisaye :

Comment adhérer ?

Des dépliants et bulletins d'adhésions sont disponibles dans les mairies et chez les professionnels de santé. Le site internet de l'association : [santecoeurdepuisaye.fr](http://santecoeurdepuisaye.fr) permet également de se renseigner et de souscrire à la mutuelle, ainsi que le service d'appel téléphonique dédié au 03 86 45 60 50.

## Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) :

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez ? Deux services à votre disposition :

L'ANAH : des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. L'ANAH peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %. A la DDT Auxerre - BP79 - 3, rue Monge 89011 AUXERRE. Tél : 03 86 48 41 00 / [ddt-anah@yonne.gouv.fr](mailto:ddt-anah@yonne.gouv.fr)

Le Service Habitat de Puisaye Forterre : Le service Habitat de Puisaye-Forterre est là pour vous aider, vous orienter, voir vous accompagner dans vos démarches et vous apporter des aides financières. N'hésitez plus pour vos projets, contactez-le au 03 58 21 80 00 ou par mail à [habitat@cc-puisayeforterre.fr](mailto:habitat@cc-puisayeforterre.fr).

## La laverie solidaire itinérante en Puisaye

Une laverie itinérante s'arrête tous les 15 jours depuis le 18 novembre 2021 au Port des Lancières le matin à partir de 9h. Elle est ouverte à toutes et tous, sans aucune condition.

Vous avez accès à deux lave-linges (8 kg et 15 kg) et un sèche-linge. La participation est libre (minimum 2€), et il est demandé d'amener sa propre lessive.

Un café vous sera offert pour un moment d'écoute, de partage et une aide administrative/internet pourra également vous être apportée.



## La Croix-Rouge sur roues : un dispositif d'action sociale à Rogny

Aller à la rencontre des personnes isolées et vulnérables en zone rurale afin d'apporter des services multiples, avec un camion spécialement aménagé et avec une équipe de 3 bénévoles de la Croix-Rouge :

- \*aide alimentaire
- \*aide vestimentaire
- \*accueil, écoute
- \*renforcement du lien social

Le 4<sup>ème</sup> lundi après-midi de chaque mois à 14h près du camping de Rogny.

**CROIX-ROUGE D'AUXERRE**

03 86 52 06 76 et [ul.auxerre@croix-rouge.fr](mailto:ul.auxerre@croix-rouge.fr)

## Un magnet de Rogny !

Aux couleurs de Rogny et en partenariat avec les Cités de Caractère Bourgogne-Franche-Comté, retrouvez-le en vente à l'Office de Tourisme, au camping et chez certains commerçants.

## Le Bus France Services

Le Département de l'Yonne a mis en place le Bus France Services, permettant un accès facilité des services publics aux icaunais.

Ce bus sillonne l'Yonne, à bord duquel deux personnes accueillent le public.

Il est présent à **Rogny le 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 9h15 à 12h15, sur le parking devant l'agence postale depuis le lundi 22 février 2021 !**

Les deux personnes à bord du bus répondent aux demandes concernant le Conseil Départemental et 9 opérateurs partenaires :

- **CNAV** (Caisse Nationale d'Assurance Retraite)
- **CNAM** (Caisse nationale d'Assurance Maladie)
- **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)
- **MSA** (Mutualité Sociale Agricole)
- **Pôle Emploi**
- Le Groupe **La Poste**
- **DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques)
- **Ministère de l'Intérieur pour les titres** (cartes grises, cartes nationales d'identité, passeports)
- **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Yonne)

## Destrucción des nids :

Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.



Retrouvez toutes nos actualités administratives, culturelles, associatives, vos petites annonces sur notre site internet : [www.rogny-les-7-ecluses.com](http://www.rogny-les-7-ecluses.com) ou sur notre page facebook.



## Tarifs municipaux :

### Espace Culturel :

#### Habitants de la commune :

- 200 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 300 € pour deux jours (le week-end)

#### Personnes extérieures à la commune :

- 300 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 450 € pour deux jours (le week-end) + 50 € par jour supplémentaire pour tous.
- Cautionnement demandé : 500 €
- Caution ménage : 200 €

#### Associations locales : Gratuit

- **Associations extérieures** : 150 € / jour
- Pour toute location, y compris les associations du 15/10 au 15/04 (période hivernale), une participation de 50 € sera demandée pour le chauffage.

### Cantine :

- Tarif 1 : quotient familial compris entre 0 et 499 = 0,95 € / repas enfant
- Tarif 2 : quotient familial compris entre 500 et 1 000 = 1,00 € / repas enfant
- Tarif 3 : quotient familial de 1 001 et + = 4,00 € / repas enfant
- Tarif adulte : 5,50 €

### Garderie périscolaire :

- 1,20 € le matin
- 1,20 € le soir
- (toute heure commencée est dûe)

### Tarifs Concessions

#### Cimetière :

- Temporaire : 120 €
- Trentenaire : 200 €
- Cinquantenaire : 350 €

#### Tarifs Columbarium et caves urnes :

- 15 ans : 450 €
- 30 ans : 705 €
- 50 ans : 1 305 €
- Jardin du souvenir : gratuit

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### Acte de naissance

(validité 3 mois)

**OÙ ?** Mairie du lieu de naissance

**À FOURNIR ?** Indiquer date de naissance, nom et prénoms.

**COÛT ?** Gratuit

### Acte de mariage

(validité 3 mois)

**OÙ ?** Mairie du lieu de mariage

**À FOURNIR ?** Indiquer date de mariage, nom et prénoms.

**COÛT ?** Gratuit

### Acte de décès

(validité 3 mois)

**OÙ ?** Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt

**À FOURNIR ?** Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement).

**COÛT ?** Gratuit

### Duplicata de livret de famille

**OÙ ?** Mairie du lieu de résidence

**À FOURNIR ?** Fournir l'état civil des conjoints et des enfants pour remplir une demande de duplicata en mairie uniquement par le ou les titulaires.

**COÛT ?** Gratuit

### Carte grise

**OÙ ?** Via Internet [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

**À FOURNIR ?** Ancienne carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile, contrôle technique (si véhicule d'occasion), formulaire de demande de certificat. Uniquement en dématérialisation.

**COÛT ?** Montant selon l'année et la puissance du véhicule. 6,50 € de frais de dossier inclus dans le prix

*Paiement en ligne possible. Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public. Gratuit si changement de domicile (pour les nouveaux modèles), pour les anciens modèles : 2,50 €*

### Permis de conduire, perte et vol

**OÙ ?** Vol : la déclaration de vol se fait à la gendarmerie

Perte : la déclaration se fait directement à la Préfecture. En revanche, la demande de document peut se faire à la mairie du domicile ou directement en Préfecture.

**À FOURNIR ?**

- 2 photos d'identité récentes et identiques

- 1 justificatif de domicile

- 1 photocopie du permis de conduire

- en cas de perte ou de vol : photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol.

- Formulaire complété et signé pour le renouvellement du permis. Enveloppe max 50 g

### Carte nationale d'identité

(validité 15 ans pour les cartes délivrées à partir du 02/01/2004 pour les majeurs ; pour les mineurs : validité 10 ans.)

**OÙ ?** Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous. Présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature

**À FOURNIR ?**

- 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs)

- en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce

- en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie)

Possibilité de pré-remplir le formulaire de demande via le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

**COÛT ?** Gratuit

*La carte d'identité est gratuite ; cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée au dossier*

### Passeport

(validité 10 ans)

**OÙ ?** Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous

**COÛT ?** Payant

### Dossier de mariage

**OÙ ?** Mairie du domicile

**À FOURNIR ?** Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance, pièce d'identité des 2 conjoints et des témoins, justificatif de domicile des futurs époux

**COÛT ?** Gratuit

### Carte d'électeur

**OÙ ?** Mairie du domicile ou sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

**À FOURNIR ?**

- Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF)

- Ancienne carte électorale

**COÛT ?** Gratuit

*Avoir 18 ans et être de nationalité française. Inscription sur les listes électorales au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour*

## Casier judiciaire (validité 3 mois)

**OÙ ?** Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex  
**À FOURNIR ?** Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger  
**COÛT ?** Gratuit

*Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : [www.cjn.justice.gouv.fr](http://www.cjn.justice.gouv.fr)*

## Légalisation de signature

**OÙ ?** Mairie du domicile, sur rendez-vous  
**À FOURNIR ?** La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'État Civil avec carte d'identité  
**COÛT ?** Gratuit

*Présence obligatoire*

## Titre de séjour Naturalisation

**OÙ ?** Directement en Préfecture Internet Plateforme Régionale de Dijon depuis le 01/10/15  
<http://89.accueil-etrangers.gouv.fr>

## Attestation d'Accueil

**OÙ ?** Mairie du domicile  
**À FOURNIR ?** Formulaire à remplir  
**COÛT ?** 30 € en timbres fiscaux

*Timbre dématérialisé obligatoire à compter du 01/01/2019*

## Certificat d'hérédité

**OÙ ?** Notaire

## PACS

**OÙ ?** Mairie du domicile  
**À FOURNIR ?** Convention de pacs, déclaration conjointe de conclusion de pacs (Cerfa 15428\*01 ou Cerfa 15725\*02), attestation de résidence commune, attestation de non-lien de parenté, copie de la CNI ou passeport ou permis de conduire, copie intégrale de l'acte de naissance. En cas de divorce, copie du livret de famille avec mention du divorce  
**COÛT ?** Gratuit

*Présence des 2 personnes obligatoire pour l'enregistrement du Pacs*

## Changement de prénom

**OÙ ?** Mairie du lieu de résidence  
**À FOURNIR ?**  
 - Copie intégrale de votre acte de naissance  
 - Pièce d'identité  
 - Justificatif de domicile  
**COÛT ?** Gratuit

*On peut opérer un changement de prénom à partir du moment où l'on est en mesure d'en justifier la légitimité.*

## Changement de nom de famille

**OÙ ?** Mairie du domicile ou Mairie de naissance  
**À FOURNIR ?** Tous les actes d'état civil concerné par le changement (originaux)  
**COÛT ?** Gratuit

## Etat civil :

« Depuis le 25/05/2018, le règlement général de protection des données (rgpd), est entré en application. Ce texte réglementaire européen encadre le traitement des données à caractère personnel de manière égalitaire, sur tout le territoire de l'union européenne. Le rgpd s'inscrit dans la continuité de la loi française informatique et libertés de 1978 établissant les règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français. Afin d'être en conformité avec la législation en vigueur, la municipalité de rognny les sept écluses, a décidé d'anonymiser les données d'état-civil en ne diffusant uniquement que des statistiques. »

### En 2022, nous avons connu :

- 1 Mariage
- 8 Naissances
- 11 Décès

## Tableau des démarches administratives :

Ne tombez pas dans le panneau des sites payants ! Certaines plateformes en ligne frauduleuses se proposent de réaliser ces démarches... des sites malhonnêtes proposent de se charger de votre démarche administrative en échange de frais d'assistance en ligne.

### Cependant demander un titre sécurisé sur le site de l'ants est 100 % gratuit.

- Pour demander une carte d'identité ou un passeport : <https://passeport.ants.gouv.fr/>
- Pour un permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>
- Pour une carte grise : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.

## Justificatifs de domicile valables :

- Facture d'électricité
- Avis d'imposition
- Quittance de loyer

**En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie**

## FRANCE SERVICES BLÉNEAU

Place de la Libération - 89220 BLÉNEAU

**Tous les Intervenants viennent uniquement sur rendez-vous.**

### LE SOCIAL

- Les assistantes sociales : par le biais du Conseil Départemental
- COALLIA : Accompagnement Socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Départemental selon les besoins.
- ACTIV UNA : service d'accompagnement d'aide à domicile à la personne.

### LA SANTÉ

- La Protection Maternelle Infantile (PMI)
- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie).

### L'EMPLOI

- La mission locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans)

### LE LOGEMENT

- L'ADIL (Agence Départemental d'Information sur le Logement) qui conseille et informe les particuliers sur les questions juridiques, financières et fiscales (droit de la location, accession à la propriété, financements immobiliers...)
- EFFILOGIS (conseiller info énergie) qui sensibilise et informe sur la maîtrise de l'énergie et l'énergie renouvelable.
- CAUE (Conseille d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui aide à définir vos besoins (construction, rénovation...) et à déterminer leur faisabilité (contraintes liées au terrain, dossier permis de construire...)

### LE DROIT

- Le conciliateur aide les personnes à trouver des solutions dans divers conflits

- Le Défenseur des Droits : défense des droits des usagers des services publics/défense et promotion des droits de l'enfant/lutte contre la discrimination et promotion de l'égalité/orientation et protection des lanceurs d'alerte.
- ADAVIRS (Association Départementale d'Aide Aux Victimes d'Infractions)



	MATIN	APRÈS-MIDI
<b>LUNDI</b>	<b>ASSISTANTES SOCIALES</b> 9h30-12h Conseil Général Toucy 03 86 44 42 00	<b>MISSION LOCALE</b> 14h-16h 03 86 74 31 83 07 64 18 08 86
	<b>DOMANYS</b> 9h30-12h 2 <sup>ème</sup> du mois 03 86 18 09 50	
<b>MARDI</b>	<b>ADIL</b> 10h-12h 4 <sup>ème</sup> du mois (1 mois sur 2) 03 86 72 76 16 contact@adil89.org	<b>UNA</b> 13h-17h 03 86 74 13 13
		<b>CONCILIATRICE</b> 14h-16h 2 <sup>ème</sup> du mois Détail et contact page 15
<b>MERCREDI</b>	<b>ADIL</b> 9h-12h 1 semaine sur 2 Mme ROLAZ:06 71 27 16 37	<b>CAUE</b> 14h-16h30 2 <sup>ème</sup> du mois 03 86 72 16 16
	<b>DEFENSEUR DES DROITS</b> 1 <sup>er</sup> du mois M. CHAIZY : 06 17 19 77 61 jean-luc.chaizy@defenseurdesdroits.fr	<b>ADAVIRS</b> 14h-17h 3 <sup>ème</sup> du mois 03 86 51 66 14
<b>JEUDI</b>	<b>PMI</b> 1 <sup>er</sup> du mois Rdv au 03 86 44 42 00	<b>EFFILOGIS</b> 14h-16h30 2 <sup>ème</sup> du mois 03 58 21 80 00
		<b>FAIRE</b> 14h-16h30 2 <sup>ème</sup> du mois 03 86 72 16 16

**EIRL MICHALYK TP**  
Votre spécialiste de l'assainissement individuel !

- Terrassement
- Assainissement
- Aménagement de terrains
- VRD
- Goudronnage

Tous travaux de terrassement

19, « La Chalonnerie »  
89220 SAINT-PRIVÉ

Tél. : 03 86 74 84 88  
Port. : 06 83 12 79 11  
Email : jcm001@orange.fr

L'atelier QA est **OUVERT**  
[www.atelier-qa.com](http://www.atelier-qa.com)

Annabelle Quibel  
Céramiste à Rogny les 7 Écluses (89)  
42, rue de la grande montagne  
Tél - 06 08 15 82 83  
Cours et stages adultes enfants  
Fabrication et vente

## POINTS CONSEIL BUDGET DE L'UDAF DE L'YONNE

L'UDAF de l'Yonne est labellisée pour 4 Points Conseil Budget (PCB)

- Auxerre-Tonnerre,
- Sens,
- Avallon,
- et un itinérant

L'objectif du Point Conseil Budget est la prévention des difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement, de surendettement et leur réitération. Ce service gratuit et confidentiel propose un soutien administratif, offre des conseils budgétaires ou effectue une demande de microcrédit.

Il est ouvert à toutes les familles du département.

Contact : 06 98 06 12 05 ou pcb@lists.udaf89.fr

Horaires d'ouverture :

lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h-11h30 / 14h-16h00

Mercredi : 8h-11h30

### • Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

06.61.85.78.25 - istf@udaf89.fr

Le Service ISTF a été mis en place afin de répondre à la demande des familles, des professionnels ou des bénévoles qui ont besoin d'être accompagnés dans les démarches des mesures de protection. Ce service est gratuit et ouvert à tous.

Nous vous proposons :

- Une écoute par un professionnel expérimenté
- Des entretiens personnalisés
- Un soutien technique concret
- Accompagnement aux démarches administratives
- Une remise de documentation

### Médaille de l'Enfance et des Familles

C'est également une mission de l'Udaf 89 (remplace la médaille de la famille). Les dossiers de demande sont, soit à retirer en mairie, soit à imprimer via internet, puis validés par le maire de la commune et envoyés par la mairie à l'Udaf 89 qui effectue une « enquête sociale ». Après enquête, le dossier est transmis à la préfecture de l'Yonne pour validation. Puis un arrêté préfectoral est émis.

Contact : 03.86.42.29.65 - udaf89@udaf89.fr (ci-après le lien vous permettant d'en savoir plus) <https://www.udaf89.fr/medaille-de-lenfance-et-des-familles-p48.html>

### • Conseillers Numériques (à partir du 1er Janvier 2023)

Ce service de l'UDAF 89 permettra aux personnes ayant besoin, d'être aidées et/ou accompagnées pour l'ensemble des démarches informatiques.

## FÉDÉRATION DES EAUX PUISAYE FORTERRE

Grâce aux services en ligne,

gérez vos démarches en quelques clics.



le compte en ligne ça coule de source !

Une création simple et rapide

1 Connectez vous sur : [www.eaux-puisaye-forterre.fr](http://www.eaux-puisaye-forterre.fr)

2 Cliquez sur : mon compte en ligne puis créer un compte

3 Créez immédiatement et simplement votre compte en ligne. en vous munissant de votre référence PDC qui figure sur votre dernière facture

4 Profitez pleinement de tous les avantages du compte en ligne!



Effectuez vos démarches en ligne

Payez votre facture, souscrivez au prélèvement automatique ou à la bimestrialisation, à la e-facture, transmettez votre relevé de compteur, résiliez votre contrat, etc.



Gérez et consultez vos factures en ligne

Consultez l'historique de vos consommations.



Gérez vos informations personnelles

mettez à jour vos coordonnées postales, numériques, téléphoniques, bancaires, etc.

### Les moyens de paiement mis à votre disposition

- > **Paiement en ligne** : se connecter sur [www.eaux-puisaye-forterre.fr](http://www.eaux-puisaye-forterre.fr) avec l'adresse mail utilisée pour la création de votre compte
- > **Prélèvement bimestriel ou automatique à l'échéance** : mandat de prélèvement disponible et téléchargeable à partir du site [www.eaux-puisaye-forterre.fr](http://www.eaux-puisaye-forterre.fr)
- > **TIP SEPA** : dater, signer et renvoyer le TIP au moyen de l'enveloppe fournie (à affranchir)
- > **Chèque** : libellé à l'ordre du SGC d'Auxerre (joindre obligatoirement le talon de facture)
- > **Virement** : sur le compte du SGC d'Auxerre  
IBAN FR26 3000 1001 67C8 9500 0000 022 – BIC BDFEFRPPCCT



- > **Paiement de proximité** :  
- par carte bancaire,  
- ou espèces dans la limite de 300 euros

muni de votre facture, au guichet du SGC d'Auxerre ou auprès d'un point de Paiement de proximité. Retrouver la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>



## Le saviez-vous ?

### Au cimetière, on trie aussi

Le tri doit aussi se faire au cimetière. Les emballages seront recyclés, les ordures ménagères éliminées et les végétaux serviront de compost.



Pots en plastique, sacs, films et emballages en plastique



Dans le bac ou sur le tas mis à disposition par la commune

Fleurs naturelles fanées, herbes en petites quantités, mousses et feuilles mortes



Fleurs artificielles, pots en terre, supports de composition

## Collecte des déchets ménagers



## Flash infos

### UN BAC À BIODÉCHETS ET NON À DÉCHETS VERTS

Bon nombre de personnes utilisent ce contenant pour y déposer les tontes de gazon, les tailles de haies, les feuilles mortes... Or, ces déchets, appelés « déchets verts », ne peuvent être collectés en porte-à-porte. Ils doivent être gérés soit à domicile dans un composteur, soit être emmenés en déchetterie.

**Le bac vert est destiné aux biodéchets (restes de cuisine).**

Les déchets verts sont tolérés dans la limite du bac, couvercle fermé. Les bacs verts remplis de déchets verts qui débordent du bac ou déposés à côté de la poubelle ne sont pas collectés.



### Le calendrier 2023

Le calendrier 2023 est disponible à la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes Puisaye Forterre.

Vous trouverez dessus les jours de collecte, les jours fériés, les consignes de tri et les horaires de déchetteries.



### Contactez la Communauté de communes Puisaye Forterre

#### Service redevance

0805 809 810 – [redavance@cc-puisayeforterre.fr](mailto:redavance@cc-puisayeforterre.fr)

#### Service collecte

0800 584 762 – [jerecycle@cc-puisayeforterre.fr](mailto:jerecycle@cc-puisayeforterre.fr)





## Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	<b>Faites-vous recenser</b> à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
A 16 ans ½	<b>Créez votre compte</b> sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> <b>dès réception d'un mail du Service National</b>
A 17 ans	<b>Vous êtes convoqué(e)</b> à la Journée défense et citoyenneté.

### QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



## L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z



### Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.



Connectez-vous sur



## BIEN VIVRE APRÈS 60 ANS

### Seniors, faites vous connaître !

Chaque été, la commune recense toutes les personnes âgées, handicapées, isolées et fragiles. Toutes ces personnes peuvent en faire la demande à la mairie, la demande peut être également faite par un parent. Un registre d'inscription est mis en place en mairie.

Les personnes inscrites sur ce registre sont contactées par la

mairie en cas d'épisode caniculaire et de crise sanitaire par exemple. Si vous étiez déjà inscrits en 2021, pensez à mettre à jour vos informations afin d'actualiser le registre.

**Se signaler, c'est ne pas rester isolé !**

*Ne tardez pas à prendre contact au 03 86 74 51 78*

### Bien vieillir dans l'Yonne

MAIA est une méthode d'action qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants, grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins :

- Services à la personne
- Santé
- Accès aux droits
- Associations
- Situation complexe



Ce service offre une écoute spécifique et une réponse adaptée aux attentes des personnes âgées et de leurs familles.

S'adresser à Toucy au 03 86 44 42 00 ou au niveau départemental au 03 86 72 85 00 (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

## CIVISME

**Le Maire n'est en aucun cas responsable des coupures d'électricité ou d'eau et des difficultés de réseaux auprès des fournisseurs internet ou téléphoniques. Merci de contacter directement les services concernés comme le fait également la mairie lorsqu'elle est touchée. Lorsqu'une coupure est programmée, la mairie en informe les administrés via les réseaux sociaux, site internet, affichage et notifications Ma Commune Connectée.**

## T'HAND'M

Le Service d'Accueil de Jour « LES ATELIERS » de l'association T'HAND'M situé à St Fargeau est un service qui accueille des personnes en situation de handicap du lundi au vendredi de 9h à 16h. Les activités proposées sont diverses et variées et ont pour objectif le bien-être et l'épanouissement de chacun ainsi que le maintien du lien social. Des manifestations et des sorties sont organisées afin de valoriser et mettre en avant les compétences des personnes accueillies. *N'hésitez pas à nous contacter au : 03 86 22 13 76*



### Services à la personne

#### ACTIV'UNA INTERVIENT SUR VOTRE SECTEUR !

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre, membre du réseau UNA, œuvre pour le maintien à domicile des bénéficiaires.

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre est une Association à but non lucratif. Elle fait partie du secteur de l'économie sociale et solidaire. Elle est organisée en 4 secteurs d'intervention dont le Secteur de Saint-Fargeau qui comprend le village de Rogny les 7 Ecluses.

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre a pour objectif d'apporter un confort de vie et d'accompagner au quotidien toute personne fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie ainsi que son entourage dans le respect des obligations légales et réglementaires. Elle s'adresse à tout public de la naissance à la fin de vie, quel que soit son lieu de vie.

L'Association propose plusieurs services de Maintien à domicile :

**- Le Service Prestataire d'Aide à domicile** qui assure l'aide aux

tâches ménagères et l'aide aux actes de la vie quotidienne.

**- Le Service de Soins à Domicile (SSIAD)** qui assure des soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale auprès de personnes âgées dépendantes ou personnes handicapées.

**- Le Service d'Accueil de Jour Itinérant** qui propose différentes activités pour les personnes atteintes de maladies de la mémoire ayant pour but de préserver les acquis du quotidien et de maintenir les liens sociaux.

En 2021, l'Association est intervenue auprès de 840 bénéficiaires sur l'ensemble du secteur de la Puisaye Forterre dont 19 bénéficiaires pour la commune de Rogny les 7 Ecluses.

Elle emploie environ 120 salariés intervenant à domicile (aide à domicile et aide-soignant). L'Association recrute sur l'ensemble du secteur de la Puisaye Forterre.

*En cas de besoin vous pouvez nous contacter au 03.86.74.92.80  
8, rue du Pont Capureau - 89130 TOUCY  
activunapuisayeforterre@outlook.fr  
Site de Saint Fargeau : 03 86 74 13 13*

**Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques. En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents. Nous rappelons à chaque usager que le code de la route s'applique également en ville et que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est gênant et dangereux.**

## CIVISME

Nous vous rappelons que l'obligation d'entretien incombe à tout propriétaire d'un terrain situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50m de ces mêmes habitations et cela pour des motifs environnementaux (art. L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales).

### Article de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

### Nos amis les bêtes : les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique !

Attention : si vous êtes en possession d'un chien de 1re ou 2e catégorie vous devez impérativement le déclarer en mairie et être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire après présentation des justificatifs suivant :

- identification,
- assurance,
- vaccination antirabique,
- stérilisation (certificat vétérinaire) pour les chiens de 1re catégorie,
- attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (La loi 2008-582 du 20 juin 2008).
- Relèvent de la 1re catégorie les chiens sans pedigree dits « pit-bulls ou moer-bulls » assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.
- Relèvent de la 2e catégorie les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).

### Avez-vous déjà pensé que... ?

- Si votre chien aboie, il peut déranger le voisinage. Vous êtes susceptible d'avoir une amende de 3e classe.



- Votre chien en liberté pourrait mordre gravement une personne.
- Les déjections de votre compagnon peuvent occasionner une gêne pour les passants. Pensez à prendre un sac

plastique lors de sa promenade quotidienne !

Les 3 distributeurs de sacs installés à Rogny sont équipés de sacs biodégradables et compostables depuis 2019.

Un petit geste pour l'environnement !

### Le Conciliateur de Justice : Concilier pour réconcilier

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un Conciliateur de Justice. C'est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable.

#### QUI EST LE CONCILIATEUR

C'est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Ce n'est pas un magistrat. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris. Impartial et discret, sa mission est de favoriser le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis et d'en faire le constat.

Les échanges sont couverts par le secret légal suivant l'article 1531 du code de procédure civile.

#### SES COMPETENCES

Le Conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires :

conflits de voisinage, mitoyenneté, plantations, nuisances sonores, incivilités, conflit entre propriétaire et locataire, problème de copropriété, conflit opposant un consommateur à un professionnel, désaccord entre fournisseur (téléphonie, internet, énergies...) et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, malfaçons des travaux, garantie, mutuelles, assurances, banques, etc...

Le Conciliateur de Justice ne peut pas intervenir dans les conflits entre vous et l'Administration (Etat ou Collectivité territoriale...), ou concernant l'état civil et la famille (divorce, pension alimentaire, garde d'enfant, ...)

Pour me contacter :

Par courrier : Hélène MEUNIER

Mairie - 89350 CHAMPIGNELLES

Par courriel : [helene.meunier@conci- liateurdejustice.fr](mailto:helene.meunier@conci- liateurdejustice.fr) - 06 77 43 04 00

Permanences en mairie de BLENEAU : le 2e mardi de chaque mois de 14 à 16 heures.

### La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991. Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, ...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

### Feux interdits

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral interdit tous les feux.

La valorisation de tous les résidus végétaux par broyage en place, par mise en compostage, par paillage pour litière, par toutes autres formes de valorisation énergétique ou par apport dans une déchetterie doit être privilégiée.



## EMBELLISSEMENT ET VALORISATION DU VILLAGE



### Concours Communal de fleurissement 2022

Notre village a bénéficié cette année encore d'un très beau fleurissement mis en place par nos agents municipaux. De nombreux arbustes ont été plantés.

Malheureusement, la Préfecture nous a imposé des restrictions d'eau, des alertes sécheresse tout d'abord avec interdiction d'arroser de 10h à 22h, puis à partir du 6 août avec interdiction totale d'arroser.

En réponse à certaines critiques, je rajouterai que Rogny les sept écluses est peut-être l'une des seules communes de l'Yonne à avoir respecté l'arrêté préfectoral d'interdiction, ce qui a eu pour conséquence la perte de toutes nos fleurs en pots et jardinières.

Le Maire

#### Catégorie Façades

1<sup>er</sup> prix : Mme Josiane CHARENTON

2<sup>ème</sup> prix : M. Gilles BOBEZEAU

#### Catégorie Terrasses

1<sup>er</sup> prix : Mme Nicole PETIT

2<sup>ème</sup> prix : Mme et M. Gilbert MOLLE

3<sup>ème</sup> prix : Mme et M. Marc DOUCE

4<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> et M. Grégory CHARENTON

#### Catégorie Jardins

1<sup>er</sup> prix : M<sup>me</sup> Elisabeth BAUDIN

et M. André VEAULIN

2<sup>ème</sup> prix : Mme et M. Jean MEYER

3<sup>ème</sup> prix : Mme Christiane SAMYN

3<sup>ème</sup> prix : M. Gérard ROSSO

4<sup>ème</sup> prix : Mme et M. Daniel JULIEN

#### Catégorie Ecluses

1<sup>er</sup> prix : M. Didier TISSIER

#### Catégorie Commerces

1<sup>er</sup> prix : Bar PMU « Le Colombier »

2<sup>ème</sup> prix : Auberge du Canal

**Si vous souhaitez vous inscrire au Concours Communal des Maisons Fleuries, merci de venir remplir un bulletin d'inscription à la mairie avant le 20 juin 2023.**

Pour que votre réalisation florale soit éligible, elle doit être visible de la voie publique sans que les membres du jury rentrent dans votre propriété. Les divers jurys passeront à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023.



Photo prise le 30 juillet 2022

## SARL TAXIS URGENCES SANTÉ ASSISTANCE

Service Taxis  
24h / 24 - 7j / 7



8 rue du Pâtis - 89130 TOUCY  
Tél. 03 86 45 13 08 - Successeur Hurié  
Mail : [taxisusa.toucy.89@gmail.com](mailto:taxisusa.toucy.89@gmail.com)

## SARL AMBULANCES URGENCES SANTÉ ASSISTANCE

Service Ambulancier  
24h / 24 - 7j / 7



8 rue du Pâtis - 89130 TOUCY  
Tél. 03 86 44 06 87 - Fax 03 86 44 23 80  
Successeur Hurié  
Mail : [ambulancesusa@gmail.com](mailto:ambulancesusa@gmail.com)

## PASSEZ VOTRE BAFA AVEC L'AIDE DE LA CCPF

Depuis la création de la Communauté de communes de Puisaye Forterre, il est possible aux jeunes âgés de 16 ans minimum de devenir animateur en accueil collectif de mineurs, par le biais d'une aide financière de la Communauté de Communes.

En effet, la collectivité soutenue financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales peut proposer à **7 jeunes du territoire par an de s'inscrire en formation BAFA ou BAFD en prenant en charge les coûts de cette formation.**

### Le BAFA, qu'est-ce que c'est ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation est le premier niveau de qualification permettant à un jeune de travailler dans l'encadrement de publics enfants.

Si le BAFA n'est pas un diplôme à part entière, il permet souvent aux jeunes l'ayant passés de cumuler un petit boulot en parallèle de leurs études et d'ainsi pouvoir plus facilement vivre durant leurs années d'études.

### Vous aimeriez profiter de ce dispositif ?

Pour cela, rien de plus simple : il suffit de contacter le pôle Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes à Molesmes et d'envoyer par mail un court CV et une lettre de motivation à l'adresse ci-après : [secretariatpej@cc-puisayeforterre.fr](mailto:secretariatpej@cc-puisayeforterre.fr).

La personne référente vous contactera ensuite pour organiser un rendez-vous et vous expliquer les détails du dispositif.

Le même principe s'applique au BAFD qui est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction.



**S.A.S BOISGIBAULT**  
maçonnerie . couverture . isolation . carrelage

**A votre service depuis 1955**

**Laurent BOISGIBAULT**

4 bis rue d'Aillant - 45 230 DAMMARIÉ / LOING

**Tel. 02 38 97 20 90 - Port. 06 32 19 68 93**  
[entboisgibault@orange.fr](mailto:entboisgibault@orange.fr)

## La collectivité soutient les assistants maternels de son territoire

Dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales et d'une charte avec les familles contractualisée avec la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne-Franche-Comté, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre propose deux « coups de pouce » aux assistants maternels désirant s'installer ou déjà installés sur son territoire.

### 1. Coup de pouce pour le 1er agrément de l'assistant maternel

Afin de favoriser l'installation de nouveaux assistants maternels en Puisaye-Forterre, la Communauté de communes attribue un soutien financier à l'acquisition de matériel (lits, chaises hautes, matériel d'hygiène ou de confection des repas, tapis, jeux, activité d'éveil...).

Trois dossiers seront étudiés par an et pourront bénéficier d'une aide plafonnée à 500€ maximum.

En contrepartie, les assistants maternels s'engagent à exercer leur activité sur une période minimale de trois ans et de participer aux actions du RAM « Les P'tites Frimousses ».

L'aide sera calculée sur la part restant à la charge de l'assistant maternel, après déduction des autres mobilisables, dont celles de la CAF.

### 2. Coup de pouce aux logements des assistants maternels

Les assistants maternels, agréés par le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental, doivent parfois faire face à une demande d'amélioration de leur lieu d'accueil. Ces aménagements peuvent être un frein à l'exercice même du métier.

Pour pallier à ce frein, la Communauté de communes propose une aide financière, suivant les conditions du Conseil départemental, qui sera plafonnée à 1250€ HT maximum et pourra venir compléter le prêt que propose la CAF pour l'amélioration du logement des assistants maternels.



**S.A.S.U**  
**WOOD CENTER**  
**RAMONAGE**

**RAMONAGE, FUMISTERIE, COUVERTURE**

**Tél: 06.65.66.11.50**  
[woodcenterramonage@yahoo.com](mailto:woodcenterramonage@yahoo.com)



**Mr ORANGE Christ**  
5 allée des acacias  
89220 Bléneau  
SIRET: 852 953 645 000 11



**COSTIC**  
Centre d'Etudes et de Formation  
Généraliste  
Équipement Technique du Bâtiment  
**RAMONEUR FUMISTE**  
**DIPLOMÉ D'ÉTAT**

## Travaux réalisés par les employés communaux en 2022 :



- Point à temps (réparation de la voirie) : 188,38 tonnes pour 10 092,33 euros
- Élagage et divers travaux de tonte et entretien
- Entretien journalier de la station d'épuration
- Entretien hebdomadaire des pompes de relevage
- Taille et plantation d'arbres
- Installation de mobilier urbain (panneaux, barrières de sécurité, ...)
- Installation des tentes au camping

## Travaux réalisés par des entreprises en 2022 :

- Démoussage d'une partie de la toiture de l'église avec l'Entreprise BOISGILBAULT
- Réparation du Ru d'Embraume par l'entreprise Michalyk TP



## Travaux de voirie :

- Prolongation de la voirie intérieure du cimetière
- Réfection du chemin de Racault
- Installation de caniveau chemin de Cottard

## Projets 2023 :

- Travaux de voirie
- Lancement de l'étude diagnostic et sanitaire de l'église
- Changement complet de l'éclairage public en leds
- Travaux sur le réseau d'assainissement
- Lancement de l'étude de réhabilitation de la station d'épuration

## Plan Vigipirate

Suite à la recrudescence des attentats terroristes sur le territoire national, le plan vigipirate a été relevé à son niveau « Urgence attentat ». Des barrières ont été installées devant l'école, le stationnement des véhicules est formellement interdit.

## Plan cavalier

Notre commune a été labellisée « Cités de Caractère Bourgogne-Franche-Comté » en 2019 et s'est engagée, à ce titre, à respecter les critères de la charte.

Dans cette charte, un point concerne la réalisation d'un plan d'interprétation du patrimoine, dit « Plan cavalier » (plan en page de couverture).

La réalisation de ce document de qualité est le fruit d'une collaboration commencée il y a quelques mois entre les différentes parties du projet : les partenaires institutionnels, les prestataires, la commune concernée et l'association « Cités de Caractère BFC ».

Il est actuellement en cours de réalisation et sera à votre disposition à la mairie et à l'office de tourisme en 2023.

## Hôtel à insectes

Florence a fait réaliser un hôtel à insectes bénévolement par un de ses proches pour continuer la volonté de la municipalité de s'orienter vers un tourisme durable.

La caravane est réalisée à partir de 95% de matériaux de récupération, et beaucoup de patience.



## Base d'adresse locale

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a demandé aux Collectivités de fiabiliser les adresses, car il n'existait pas jusqu'à maintenant de base d'adresse unique et fiable, ce qui peut avoir pour conséquence :

- Un retard dans l'arrivée des secours.
- Un échec de raccordement à la fibre.
- Un mauvais positionnement GPS ou une adresse introuvable.
- Des problèmes dans la livraison des colis.

La Collectivité travaille actuellement à la mise à jour de cette base, ce qui implique :

- La dénomination de l'ensemble des voies de la Commune et la numérotation de tous les locaux.
- La numérotation des lieux-dits ainsi que leur rattachement à une voie.
- L'affichage des noms de voies et des numéros sur des panneaux signalétiques.
- L'information des administrés et de l'administration. Des certificats d'adressage seront adressés aux administrés qui se verront attribués, pour certains des numéros pour la première fois et pour d'autres un changement de numéro consécutif à la nouvelle base adresse locale.

## entraide avec la commune de Saint-Martin-des-Champs

Depuis plusieurs années, les communes de Rogny-les-7-écluses et Saint-Martin-des-Champs échangent leur personnel et leur matériel, notamment la machine à point-à-temps, qui évite ainsi l'achat de matériel communal pour les utilisations ponctuelles.

## Départ en retraite de Jacky :

Jacky GRENOT a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> octobre dernier, après 25 années au sein de la commune de Rogny les 7 écluses.

L'équipe municipale et ses collègues se sont réunis autour de lui le 29 septembre dernier afin de fêter son départ et se remémorer une bonne partie de son travail avec eux.

## Restauration du tableau de l'église :

Dans le cadre de la préservation et de la mise en valeur des collections de l'église de Rogny Les Sept Ecluses, la municipalité a recruté un spécialiste en restauration d'œuvre d'art (Mme MONIER Sarah) pour restaurer le tableau « Les Pèlerins d'Emmaüs ».

La restauration est actuellement en cours. Le coût de l'opération s'élève à 10 365.00 € HT et est financée à hauteur de 50 % par la DRAC de Bourgogne Franche Comté soit 5 182.50 € HT.



## Projet de restauration de l'église :

Nous avons retenu un architecte du patrimoine afin de lancer une étude diagnostic sanitaire et programme d'intervention pour l'église St Loup de Rogny Les Sept Ecluses.

Il s'agit de la société 1090 Architectes pour un coût de 13 200.00 € HT, avec environ 40% de subvention de la DRAC soit 5280.00 € HT.

## Ma Commune Connectée :

Votre commune est partenaire de l'application Ma Commune Connectée. Vous pouvez la télécharger sur votre téléphone ou votre tablette, via Google Play ou l'App Store. La commune vous informe des incidents, événements importants, risques, travaux, dangers, actualités... L'application est équipée d'un système de notifications et vous serez donc directement avertis lorsqu'une nouvelle information sera disponible.



## Installation de panneaux « pêche »

L'association La Tanche, en partenariat avec la Municipalité et la Fédération



Départementale de la Pêche, a procédé à l'installation de 4 panneaux explicatifs à l'Etang Neuf, à l'Office du tourisme, sur l'île et au camping. Ceux-ci, financés en grande partie par la Fédération Départementale de la Pêche, n'ont coûté que 50 euros par panneau, et permettent d'informer les pêcheurs et promeneurs sur la faune sauvage et les espèces piscicoles présentes dans les lieux de pêches de Rogny.

## Suppression des comptes-rendus de réunion de conseil, au profit de la liste des délibérations

« L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 apportent d'importantes modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Les dispositions de ces deux textes, qui entrent en vigueur au 1er juillet 2022 modernisent, simplifient, clarifient et harmonisent les règles et les formalités de publicité.

Ainsi, le compte-rendu des réunions de conseil est supprimé au bénéfice de l'affichage d'une liste des délibérations examinées en séance. Un procès-verbal du déroulement de la réunion est toutefois rédigé et publié sur le site internet de la commune.

De plus, l'ordonnance et le décret

déterminent les conditions de la dématérialisation de la publicité des actes locaux (arrêtés, délibérations) et précisent les conséquences qui en découlent, notamment s'agissant de leur caractère exécutoire et du point de départ du délai de recours contentieux. La publicité obligatoire sur papier devient complémentaire et facultative et est remplacée par la publication électronique des actes. Néanmoins, à titre dérogatoire, les communes de moins de 3500 habitants ont encore le choix de leur mode de publicité. La commune de Rogny Les Sept Ecluses a donc choisi de continuer un affichage de ses actes sur support papier mais également de manière dématérialisée, en complément. »

## Installation de projecteurs sur l'île

Notre commune est très éloignée de l'Hôpital d'Auxerre. Nous avons donc financé une installation de projecteurs dans l'île qui permettra une intervention rapide des secours dans notre village où résident beaucoup de personnes âgées. L'hélicoptère du SMUR qui est déjà très présent en journée sur notre territoire pourra ainsi venir de nuit et cela ne fera que renforcer l'aide médicale d'urgence à nos administrés.



## Résultats du recensement 2022

Le recensement de la population a été réalisé en 2022 par Christelle NUGEYRE et Richard LAMARCHE. Nos agents recenseurs ont reçu un bon accueil de la part des administrés.

On constate une légère augmentation du nombre d'habitants puisque notre commune compte **699 habitants**. Malheureusement, certaines personnes ne se font pas recenser et cela est préjudiciable pour la collectivité. Notre village possède **595 logements** d'habitation dont **222 résidences secondaires ou logements vacants**.

# FÊTE DE NOËL



## Décorations de Noël :

Compte-tenu de la crise énergétique, les décorations lumineuses n'ont pas été installées, exceptées celles de la crèche. Cependant, votre village était toujours orné de sapins, comme chaque année, décorés par les membres du Club de l'Amitié.

## Le Noël de nos aînés :

Cette année encore, la Municipalité a souhaité offrir à ses aînés de plus de 70 ans un coffret cadeau pour les Fêtes de Noël, composé de produits du terroir pour les personnes habitants Rogny et de produits bien-être pour celles résidant en maison de retraite. 52 coffrets couples, 92 coffrets individuels et 5 coffrets maison de retraite ont ainsi été distribués par les conseillers municipaux.



## Le Noël des écoles :

Le regroupement Pédagogique de Champcevais et Rogny les sept écluses a fêté Noël avec tous les enfants, parents et grands-parents le vendredi 9 décembre, à la salle des fêtes de Champcevais.

Les élèves ont pu exposer leurs travaux manuels de Noël réalisés ensemble à l'école, et ensuite présenter leur spectacle, avant la venue du Père Noël et la distribution des cadeaux.

Encore un très bon moment d'échange et de partage !



(Face au Camping)  
**Haras du Cottard**  
Ecurie de Propriétaires  
Ecurie de Compétition C.S.O.  
Débourrage  
Dressage - Poney club  
Vente de Poneys de Sport  
89220 ROGNY-les-7 ECLUSES  
Tél. 03 86 74 59 39 - Port 06 81 53 13 19  
www.harasducottard.fr - Mail : carolegestin@wanadoo.fr



**SARL MILOT 89**  
Plomberie - Chauffage  
Ramonage - Electricité  
03 86 74 30 11  
06 43 21 71 49  
89220  
ROGNY LES 7 ECLUSES  
N° Siret : 530 552 256 000 14

## CAMPING MUNICIPAL : RETOUR À UNE SAISON NORMALE

C'est la première année depuis le Covid, où la saison s'est exercée « normalement » du week-end de Pâques aux vacances de la Toussaint, les mesures d'hygiène et les gestes barrières continuant à être appliqués dans tous les hébergements et équipements.



Le camping continue sur sa lancée avec une augmentation de 18% du nombre de nuitées et de 23% de son chiffre d'affaires.

La véloroute « Eurovélo 3 » ayant entraîné l'apparition d'une nouvelle clientèle de cyclistes « familles », deux tentes familiales ont été installées sur le camping dès le 1<sup>er</sup> mai. Elles ont été achetées d'occasion dans un autre camping de la région et ont connu dès leur première année une belle fréquentation avec un taux d'occupation moyen de 42% sur la saison.

Un nouveau toboggan pour les enfants est venu compléter l'aire de jeux, et remplacer l'ancien supprimé il y a quelques années car vétuste. Les activités vélos et pédal'eau ont connu une légère augmentation du nombre de locations, la météo étant favorable à ces deux activités tout l'été.

### Compteur piétons :

Nous avons une nouvelle fois connu une très belle année concernant la fréquentation de notre Monument historique des 7 écluses, avec plus de 53 000 personnes comptabilisées par notre compteur, ce qui représente une moyenne de 160 passages par jour.

Les mois les plus fréquentés sont les mois de juillet et août, avec le dimanche 03 juillet comme journée de pointe (1242 personnes).

Le dimanche reste le jour le plus fréquenté, suivi par le samedi et le vendredi.



## BLENEAU AUTOMOBILES

Christophe et Nathalie DAMIENS



VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS  
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES  
CARROSSERIE • PEINTURE  
MÉCANIQUE • DÉPANNAGE  
POSE DE LETTRES ADHÉSIVES

Tél. 03 86 74 93 17

**18, avenue Paul Bert - 89220 BLENEAU**

### Haltes nautiques :

La saison a commencé normalement, sans confinement, en avril pour se terminer fin octobre.

Nous avons enregistré 500 nuitées soit 150 bateaux de passages (hors péniches hôtels et bateaux à l'année).

La clientèle étrangère représente 69% des plaisanciers accueillis, revenus naviguer en France après deux ans difficiles. La clientèle étrangère principale est celle du Royaume-uni, suivie de la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne. Nous avons également accueilli des étrangers plus lointains comme les australiens, américains, danois, néozélandais, canadiens, etc...

Les péniches-hôtels accueillies à Rogny étaient au nombre de six, elles ont commencé leur activité en avril jusqu'à mi-août, date à laquelle le Canal de Briare fut fermé à la navigation pendant un mois, par manque d'eau. Certaines péniches-hôtels ont migré vers d'autres cours d'eau, comme la Marne, afin de pouvoir continuer leurs croisières.

# SUPER U

Châtillon Optic

## location

Route de Montargis - 45230 CHATILLON COLIGNY

## 02 38 96 04 72



Classe CP-CE1



Classe CE2-CM1 et CM2

## ECOLE ÉLÉMENTAIRE DE ROGNY

Nos classes : La classe de Mme Noail et Mme Radenne des GS/CP/CE1 compte 18 élèves : 5 GS, 6 CP et 7 CE1.

La classe de Mme Bouchard de CE2/CM1/CM2 est composée de 19 élèves : 7 CE1, 10 CM1 et 2 CM2.

Depuis plus de deux ans, la vie de notre école a été chamboulée par la covid. Nous avons enfin le plaisir de retrouver nos élèves dans des conditions plus « normales ». Ainsi nous avons pu leur proposer une après-midi sur le thème de la pomme au mois de septembre. Les élèves ont pu faire de la compote, du jus de pomme et réaliser une œuvre collective.

Nous allons pouvoir profiter de notre fête de Noël en compagnie des familles.

Nous sommes également ravies de voir l'association des parents d'élèves reprendre vie. Les « P'tits artistes » ont ainsi pu organiser leur première manifestation lors de l'après-midi halloween du samedi 29 octobre. L'association prévoit l'organisation d'un repas et de la kermesse.

Nous poursuivons notre partenariat avec la bibliothèque de Bléneau une fois par mois. Nous aurons également le plaisir de profiter des infrastructures du gymnase de Bléneau en janvier et de la piscine en juin.

Horaires : 9h à 12h15 puis 13h45 à 16h30.  
Garderie : 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 17h30.  
Cantine : Assurée par Katia et Marie-Christine. Les repas sont préparés par la maison de retraite de Champcevais.



Classe Maternelle



## La garderie

La garderie communale, gérée par Katia Veron, est ouverte de 7h30 à 8h50, et de 16h30 à 17h30. Le tarif est de 1,20 euro par présence le matin et 1,20 euro/heure le soir (toute heure commencée est due). Le goûter est fourni par les parents. 17 enfants fréquentent actuellement la garderie, dont 8 maternelles et 9 primaires. Katia emmène les enfants de la maternelle au car le matin, et les récupère également le soir à 16h45.

Elle organise tous les soirs des activités manuelles (selon des thèmes d'actualité : carnaval, automne, Noël, ...), des jeux de société, du coloriage, des activités de mimes et de musique.



Placo | Plomberie  
Isolation | Electricité

SASU - 07 71 89 97 93  
89220 ROGNY-LES-7-ECLUSES

## PRESTA'ROO



Motos / Scooters / Quads / Vélos

Vélo à assistance Electrique

Vélo pour personne à mobilité réduite

fichats / Uentes / Location / Réparation

8 fg du Puyrault - 45230 CHATILLON-COLIGNY

prestaroo@yahoo.com

09 51 22 13 62 • 06 83 93 45 79

## Nicolas OSIKA

Chauffeur privé VTC depuis 6 ans

Toutes distances - sur réservation\* - Tarifs fixes

Tél. : 06 21 10 61 68  
nicolasosika@aol.com

\* Réservation une semaine à l'avance minimum

# ANIMATION COMMUNALE COMMUNALE



## Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre

23 personnes ont assisté à la visite gratuite du village commentée par Annie-France GAUJARD le samedi.

Durant les deux jours, l'association TMOP présentait son exposition sur la vie de Catherine QUERON, la Municipalité exposait les bulletins municipaux et les plans cadastraux, et Brigitte BOEL une frise des Maires de 1790 à aujourd'hui.

75 personnes sont venues découvrir cette exposition et échanger avec nous le temps d'un week-end.

## Fête de la musique le 21 juin

Les Fous Chantants nous ont une nouvelle fois permis de partager un moment festif de chants sous le marronnier au pied des 7 écluses.



## Yonne Four Sport le 10 août

250 enfants sont venus pratiquer la vingtaine d'activités proposées sur l'île par le Département : canoë, BMX, trampoline, kart, athlétisme, moto, parcours...

L'Amicale paroissiale a tenu un stand de buvette et restauration rapide et le Comité des fêtes a offert les crêpes distribuées aux enfants par La Tanche sur place.



## Concert Gospel le 25 septembre

La Chorale Matou Gospel nous a proposé un répertoire musical complet et actuel dans l'église, auquel plus de 120 spectateurs sont venus assister.



## Jeux du 14 juillet

Les traditionnels jeux du 14 juillet ont été appréciés des enfants et adultes venus nombreux s'essayer au tir à la corde, course au sac, relais, course en brouette, etc.... Le soleil était également au rendez-vous pour le plus grand plaisir de tous.



## Vide-maisons collectif le 2 octobre

Pour cette première édition, 34 maisons ont ouvert leurs portes ou portails afin d'accueillir un grand nombre de chineurs venus des alentours, de Gien, de Toucy, d'Aubigny sur Nère, etc... Une animation qui sera donc reconduite le **02 avril 2023** ! Des flyers étaient distribués dans vos boîtes aux lettres en 2022, afin de connaître le nombre de foyers intéressés, avant son organisation éventuelle.

En 2023, vous devez venir vous inscrire directement en mairie, en remplissant le formulaire Cerfa qui vous sera remis et en nous déposant la copie de votre pièce d'identité, **avant le 10 mars 2023** !



## Gérard DAUDET

**MONUMENTS - FLEURS NATURELLES et ARTIFICIELLES  
CHAMBRES FUNÉRAIRES à CHARNY et BLÉNEAU  
TOUTES FORMALITÉS**



**POMPES  
FUNÈBRES**

10, rue d'Orléans - 89220 BLÉNEAU  
Tél. : 03 86 74 80 93 et 06 30 65 93 69

N° Habilitation 13 89 186

41, Grande Rue - 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE  
Tél. : 03 86 63 60 06

N° Habilitation 13 89 185

## Jeux d'Halloween le 29 octobre

La commune a souhaité initier des jeux pour le week-end d'Halloween, sur le même principe que ceux organisés lors du 14 juillet. Un défilé était organisé dans une partie du village et les enfants ont ensuite pu s'essayer au tir à la corde, au chamboule-tout, à la course au sac, à la course aux balais, ... La Municipalité et l'Amicale paroissiale ont terminé ce moment riche en émotions et en « peurs » avec la distribution bien méritée de bonbons.



## MENUISERIE POUPELARD SARL



**Bois • Alu • Pvc  
Ébénisterie  
Cuisines - Escaliers  
Volets roulants - Stores**

PA Des Vallées - Rue de la Ferronnerie 89220 BLÉNEAU  
menuiserie.poupelard@yahoo.fr

**Tél. 03 86 74 80 79**

*J. Dépée & Fils*  
POMPES FUNÈBRES - MARCHÉ - FUNÉRAIRIUM

MAGASIN EN CENTRE VILLE : 55/57, RUE JEAN JAURÈS  
FUNÉRAIRIUM : 1, RUE DE LA GLACIÈRE  
EXPOSITION DE MONUMENTS : FACE AU CIMETIÈRE

15230 Châtillon-Coligny  
depée.j@wanadoo.fr

Permanence Téléphonique 24h/24 - 7j/7 **02 38 92 51 82**

## Comité des fêtes :

Président : André VEAULIN

Une reprise assez difficile au début d'année avec toujours la crainte du Covid qui nous a contrarié toutes les activités de notre association. Nous nous sommes décidés en février en déposant toutes nos demandes d'autorisations administratives, à cette même période notre artificier David Proteau nous a présenté notre futur spectacle, qui fut de suite accepté par votre Comité des Fêtes. Le 17 juin, grande réunion de préparation en présence de M. le Maire et des responsables de la sécurité (Gendarmerie, Pompiers) les dirigeants de votre Comité ont réactualisé, vérifié la répartition des postes à pourvoir en présence de tous nos bénévoles pour recevoir nos nombreux spectateurs de notre spectacle

d'un soir. Le 9 juillet nous avons souhaité réunir dans le Haut Porais l'ensemble de nos fidèles et nouveaux bénévoles qui étaient nombreux autour d'une paëlla préparée par d'autres de nos bénévoles.

J'ai la chance d'être convié au feu d'artifice du 14 juillet préparé et tiré par notre artificier ce qui me permet d'apprécier la beauté de ses artifices et de songer à notre samedi 30 juillet.

Il est vrai que notre spectacle pyromélodique a obtenu un grand succès, nos spectateurs avaient une grande envie de retrouver les plus belles sensations de ces belles soirées mémorables. Une foule importante arrive après la chaleur de l'après-midi, beaucoup de voitures dans les parkings, tout s'est bien passé sans aucun incident. Merci à vous tous.



Le Maire et moi-même sommes allés à la Préfecture, en présence des plus hauts responsables de notre département, pour faire un débriefing de notre grand spectacle et aussi comprendre le pourquoi d'une telle affluence dans notre petit village de Puisaye ce soir-là. Une prochaine visite est prévue au début de l'année sur place et lieu d'organisation. Un rassemblement s'est tenu au mois d'octobre pour récompenser nos bénévoles qui chaque année nous apportent un soutien généreux et important. Merci à toutes ces personnes jeunes et âgées pour accomplir et réaliser toute cette œuvre. Cette année il n'y a pas eu de randonnée mais le 5 novembre un grand loto au Centre Culturel bien réussi avec ses nombreux lots. Merci aux donateurs.

Bonne et heureuse année à vous tous et une très bonne santé pour cette nouvelle année 2023 !



## Office de Tourisme :

Présidente : Nathalie BROCHUT

Vous souhaitez promouvoir votre événement sur le site internet de l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre ? Rien de plus simple :

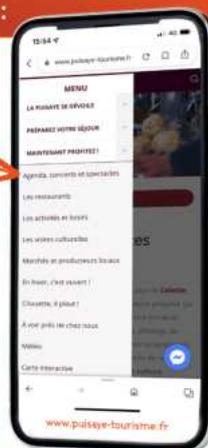
- Connectez-vous sur [www.puisaye-tourisme.fr](http://www.puisaye-tourisme.fr)
- Cliquez sur l'onglet **Maintenant Profitez**
- Cliquez sur la rubrique **Agenda**
- Cliquez sur la sous-rubrique **Annoncez votre événement**
- Saisissez vos informations dans le formulaire.

Selon l'envergure de votre événement, en remplissant cet unique formulaire, votre événement sera diffusé sur le site internet de **Yonne Tourisme**, de **Bourgogne Franche-Comté Tourisme**, diverses applications et l'écran dynamique installé au bureau touristique de Saint-Fargeau. Il sera également annoncé dans notre **newsletter hebdomadaire**, soit d'une façon directe, soit en téléchargeant la liste des manifestations de la semaine, à nos **4000 abonnés**.

### INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

 **Christelle GAUTRON BERROUET** [direction@puisaye-tourisme.fr](mailto:direction@puisaye-tourisme.fr) - 06.21.15.77.47

 **Pierre CLAUDE** [responsablepromotion@puisaye-tourisme.fr](mailto:responsablepromotion@puisaye-tourisme.fr) - 06.86.44.15.66



Vous souhaitez connaître les événements organisés en Puisaye-Forterre ?  
Encore plus simple :



Il suffit de vous abonner à notre newsletter en flashant le QR code ou en rentrant votre adresse e-mail, tout en bas de notre web : [www.puisaye-tourisme.fr](http://www.puisaye-tourisme.fr)

Chaque jeudi, vous recevrez la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous y retrouverez les événements phares du week-end et la liste complète des manifestations en téléchargement.



## Club Omnisports de Puisaye :



Président : Thomas SKAGHAMMAR

Représentant à Rogny : Patrick ALAGUILLAUME

**Hand-ball** : après une année sabbatique au hand-ball, reprise des séances les mardis depuis septembre 2022.

**Badminton** : belle reprise à Bléneau les jeudis de 18h30 à 20h15 et à Saint-Fargeau les lundis à partir de 19h30.

**Basket-balls adultes** : nous avons connu une belle année avec de très bons moments passés lors des matchs contre l'équipe de Chatillon-Coligny. Nous souhaitons élargir le périmètre en 2023.

Entraînements à Bléneau les jeudis de 20h15 à 22h15.

**Basket-ball enfants** : une session un peu différente des autres années avec plus de petits de 4 à 6 ans (une dizaine). Les adolescents sont un peu moins nombreux que l'année passée.

Entraînements à Bléneau les mardis de 19h15 à 20h30.

## VIE ASSO VIE ASSOCIATIVE

### Association TMO (Traditions, Métiers et Outils en Puisaye)

Président : Jean-Luc HENRIAT

Vive l'année 2022, une année enfin normale qui a permis une vraie reprise des activités des associations de notre village.

Ainsi nous avons pu organiser, en mai, une exposition dans la salle culturelle qui a rencontré un vif succès avec plus de 200 visiteurs sans compter les écoliers de notre village qui ont pu profiter d'une visite particulière le lundi matin.

Elle avait pour sujet : « Rogny et la nature » avec, pour objectif, d'inciter les Rognycois à des sorties champêtres autour de notre village et de ses étangs. Elle a aussi été l'occasion de vous présenter le trophée du dernier loup tué en 1902 sur notre commune. Peut-être que certains d'entre nous auront, au détour d'une balade, la chance d'en observer un vrai de passage dans notre région.

Nous remercions à nouveau Monsieur Jean D'Harcourt pour ce prêt.

Une seconde exposition en collaboration avec la Mairie à l'occasion des journées du patrimoine a été présen-



tée dans la salle des mariages en septembre.

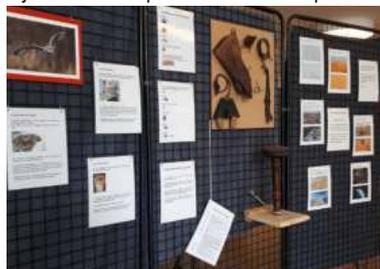
Elle avait pour sujet : « Les Maires de Rogny les 7 écluses de la Révolution Française à nos jours ».

A cette occasion, nous avons à nouveau présenté l'histoire de Reine Catherine Quéron, cette habitante de notre commune dans la première moitié du 19ème siècle, exposition enrichie de documents complémentaires.

Nous organiserons notre Assemblée Générale au début de l'année 2023. Tous les adhérents recevront, par mail ou par courrier, une convocation.

Pour cette nouvelle année 2023, nous envisageons d'organiser deux expositions, l'une, fin avril-début mai avec pour sujet : « Les peintures murales des églises de l'Yonne », et une seconde probablement en septembre.

Plus de précisions sur les dates et les contenus seront présentées lors de l'Assemblée Générale.



## Le club de l'amitié :

Présidente : Chantal CHAUVEAU-ZOK

Cette année 2022 s'achève avec la reprise de toutes nos activités.

Le bilan est positif grâce à l'adhésion de 13 personnes originaires du Loiret. A la suite de l'Assemblée Générale du 10 mars 2022, le bureau a été partiellement changé :

Nouvelle Présidente : Madame CHAUVEAU-ZOK

Nouvelle Vice-Présidente : Madame THOUMELIN

Nouvelle secrétaire-adjointe : Madame MONPELLIER

Le 25 avril la société THM nous a organisé une **journée détente** avec la présentation des ses produits et nous a offert le repas, très agréable moment de partage.

Le 20 septembre nous avons fait une **sortie en Touraine**, celle-ci a comblé tous nos espoirs (50 personnes). La réserve Beaumarchais en petit



train a connu un vif succès. L'après-midi, visite du château d'Amboise et de la Chocolaterie Bigot. Nous avons repris le **vide-greniers**, sur un seul jour ; merci aux exposants qui ont participé à cette journée. Début octobre, nous avons repris les **décorations des arbres de Noël de la commune**. Nous espérons programmer pour 2023, en plus de nos animations habituelles, deux sorties (cabaret, théâtre, visite, ...). Toutes nos activités annuelles seront reconduites pour 2023, les dates vous sont communiquées à la fin du bulletin municipal. Tous les membres du Club de l'Amitié de Rogny vous souhaitent une excellente année 2023.

## Conv'sport

Belle saison sportive dans toutes nos sections. Les adhérents sont revenus en force la saison dernière (2021/2022). 78 licenciés dans le club. Durant la saison 2021/2022, nous avons participé à plusieurs manifestations à Bléneau : Portes ouvertes le 11/09/2021 à la salle des 3 muriers, Forum des associations le 20/11/2021, Randonnée des Etangs le 27/03/2022 (322 participants) et la fête de la Fronde. Nous n'avons malheureusement pas pu participer à la fête de la Saint-Jean à ROGNY, à cause des caprices de la météo (annulation de dernière minute). Nous comptons être présents en 2023. Nous remercions les adhérents de notre club qui se sont investis à la confection des costumes et le temps passé à l'apprentissage d'une danse collective pour le défilé du 15 mai 2022. Merci, à nos soldats, nos paysannes, prince et princesse, sans oublier notre curé de campagne pour leur disponibilité, ce beau dimanche de fête à BLENEAU.

Un voyage dans le bassin d'Arcachon a été organisé du 9 au 11 juin 2022. Ce fut un weekend d'activités intenses avec randonnées, visite d'Arcachon, ascension de la dune du Pilat,

balade en bateau sur le bassin, dégustation d'huitres. Une vingtaine d'adhérents sont partis à cette excursion.

Pour la saison 2022-2023 les activités sont :

Le lundi :

- Renforcement musculaire à l'Espace Culturel de ROGNY de 18H15 à 19H15.

- LIA - DANSE à l'Espace Culturel de ROGNY de 19H20 à 20H20

Le mardi :

- Danse enfants de 6 /12 ans à la salle des 3 Mûriers de BLENEAU de 18H à 19H.

- Step à la salle des 3 Mûriers de BLENEAU de 19H15 à 20H15.

Le mercredi : A partir du 29 mars 2023

- «Gym Oxygène» de 17h30 à 18h30 au Jardin d'Eau de Bléneau.

Le vendredi :

- Marche BIEN-ETRE à BLENEAU de 14H à 15H30.

- Marche Nordique tous les 15 jours de 9H à 12H.

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire, deux séances d'essai sont gratuites avant l'inscription. POUR TOUT RENSEIGNEMENT, NOUS CONTACTER AU 06.24.36.55.49 ou 06.71.65.37.79



### Dates à retenir

**2 AVRIL 2023** : RANDONNÉE DES ETANGS  
Départ à l'étang des Beurois à BLENEAU

**7 JUILLET 2023** : Assemblée Générale « CONV'ISPORT » la salle des trois muriers à BLENEAU

**14 OCTOBRE 2023** : Assemblée Générale du Comité Départementale E. P. G. V. à BLENEAU

## La Tanche :

Président : Richard LAMARCHE

Activité 2022 pour « La Tanche de Rogny »

Traditionnel lâcher de truites au mois de mars agrémenté d'un vin chaud en prévision de la sécheresse et de la canicule qui vont rendre les mois de juillet et d'août intenable même les pieds dans l'eau.

Participation de l'association aux diverses activités de la commune :

- Fête des voisines et des voisins et joyeuses retrouvailles après deux ans de Covid
- Superbe activité pour l'association lors du Feu d'artifice et pour le vide-greniers

- Le Challenge « Jean Jacques Poitou » (dernier samedi d'août) avec une participation en nette augmentation du fait du montant de la dotation qui commence à être connu auprès des compétiteurs

- Sans omettre le développement substantiel de la vente de cartes par l'accueil du Camping et de l'Office du Tourisme

A toutes et à tous les participant(e)s un grand merci pour cette belle convivialité !



## Amicale paroissiale :

Présidente : Aurore BEUNET

L'année 2022 marque le retour d'une vie plus normale, ce qui nous a permis à nouveau d'organiser des braderies. C'est avec bonheur que nous avons pu retrouver nos habitués et voir apparaître une nouvelle clientèle.

De plus en plus présente dans la vie du village, l'amicale paroissiale a participé à plusieurs événements tels que :

- les jeux du 14 juillet sur l'île en offrant un goûter à chaque participant,
- le Yonne tour sport le 10 août en assurant une buvette et restauration rapide,
- l'ouverture le 3 octobre afin de participer au vide-maisons collectif,
- la distribution de bonbons aux enfants pour le défilé d'Halloween le 29 octobre,
- et enfin le 3 décembre à l'occasion du téléthon, où l'intégralité de la recette du jour a été reversée à L'AFMTELETHON antenne de Auxerre.

Notre association a beaucoup travaillé cette année, nous n'avons pas relâché nos efforts et nous allons continuer.

Commencés en 2021, les travaux d'amélioration de la salle Saint Joseph continueront en 2023.

Le fil rouge de cette nouvelle année sera la bienveillance envers tous mais surtout envers les plus démunis.

C'est pourquoi de nombreuses ventes seront organisées au profit d'œuvres caritatives ou humanitaires.

Le programme de l'année 2023 est déjà riche d'idées, et nous vous tiendrons informé régulièrement à chaque ouverture. De nombreuses surprises vous attendent.

Nous remercions les généreux donateurs, c'est grâce à vos dons que notre association se développe et reste en constante évolution.

Sans oublier que nous remercions infiniment tous nos bénévoles pour leur dévouement sans faille, et leur bonne humeur.

L'amicale paroissiale vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2023.



## Association des Parents d'Élèves Les P'tits Artistes

Présidente : Aurélie DOIN

L'association des P'tits Artistes est un regroupement de parents d'élèves qui a pour but d'organiser et d'animer des activités périscolaires et de récolter des fonds qui seront reversés aux écoles du regroupement scolaire CHAMPCEVRAIS / ROGNY pour d'éventuels voyages, sorties ou spectacles. Nous venons tout juste de remettre en activité cette association qui a vécu malheureusement à peine 3 mois à cause du COVID en 2020. Notre association est composée de 13 personnes dont 4 personnes pour le bureau et 9 personnes pour le conseil d'administration. Après notre première manifestation du 29 octobre lors des jeux d'Halloween, nous comptons organiser d'autres événements afin de faire plaisir à tous les enfants et parents des deux écoles. Nous avons à cœur de nous investir afin d'offrir à nos enfants ce dont ils ont besoin pour leur épanouissement personnel et collectif.

En espérant satisfaire parents et enfants nous ferons de notre mieux afin de proposer des événements qui plairont aux petits comme aux grands.



## Les Peintres en Liberté de Rogny les sept écluses

Président : Daniel JULIEN (téléphone : 06 72 59 55 35)

L'association des Peintres en Liberté compte actuellement 40 adhérents répartis en 3 ateliers.

- Chorale tous les mardis de 19 h 30 à 21 heures.
- Dessin tous les mercredis de 14 h à 17 h.
- Bonsaï le vendredi **deux fois par mois** de 14 h à 17 h.

### Bonsaï :

Un groupe de passionnés vient travailler leurs arbres avec les conseils d'adhérents plus aguerris. C'est l'occasion de partages de conseils et d'expériences dans une discipline qui demande un investissement tant au niveau des connaissances que du temps.

Le WE du 11 novembre 2022, participation à la manifestation "l'oiseau et la nature" à Chatillon-sur-Loire.

Participation à l'accueil des nouveaux arrivants dans notre commune pour présenter nos diverses activités.

L'inscription de tous les adhérents se fera lors de l'assemblée générale qui aurait lieu en début d'année 2023.

Nous souhaitons à toutes et à tous, santé et bonheur pour l'année 2023.



### Chorale :

Nous sommes une douzaine de fidèles à venir chanter pour le plaisir ; 2, 3 ou 4 voix, des chansons accompagnées par un synthétiseur qui permet de garder le rythme. Le tout dans la bonne humeur. Venez nous écouter un mardi soir et vous déciderez peut-être de nous rejoindre ! Vous êtes les bienvenus. (Claire : 06 82 35 21 06)



## *Dessin, peinture :*

Nous avons participé à l'exposition de peinture de St Martin des Champs.

Plusieurs peintres de l'association ont exposé en permanence des toiles à l'office de tourisme de Rogny.

Participation de notre association lors de la semaine de l'art organisée par l'association Harpigny de St-Privé, d'une part : exposition de peinture dans l'église et d'autre part, inscription aux peintres dans la rue.



Nous avons organisé un concours de dessins avec l'instituteur et les institutrices et tous les enfants de Rogny sur le thème de la nature (suite à l'exposition sur la Nature à Rogny de l'association TMOP).

Tous les enfants ont participé, l'association a récompensé chaque enfant par un lot et un goûter pour clore le concours.

Participation au marché de Noël 2022 organisé par le club de l'amitié.

## *Les Sphères des écluses :*

Président : Laurent MIRA

Bonjour à tous,

Voici quelques photos de nos manifestations de l'année 2022.

Nous avons fait quatre concours de pétanque qui se sont déroulés avec succès avec un grand nombre de joueurs.

Cette année, nous devons organiser la fête de la musique mais malheureusement celle-ci a été annulée car le temps était catastrophique. Pour l'année 2023 cinq concours de pétanque seront prévus bien sûr les dates peuvent changer en fonction du calendrier des concours officiels. Alors je vous dis à tous à l'année prochaine, les sphères des écluses se fera un grand plaisir de vous accueillir pour faire quelques parties de pétanque dans une bonne ambiance et dans un très joli cadre.



# CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2023 DES MANIFESTATIONS

## JANVIER

### Samedi 07

▪ Après-midi récréative (jeux) 14h  
(Espace Culturel) / Amicale Paroissiale

▪ Assemblée Générale 17h  
(Salle des mariages) / La tanche

### Samedi 14

Vœux du Maire – Maisons fleuries 17h  
(Espace Culturel) / Mairie

### Mercredi 18

Assemblée Générale 18h  
(Salle des mariages) / Les Peintres en Liberté

### Dimanche 22

Assemblée Générale 14h30  
(Salle des mariages) / Club de l'Amitié

### Samedi 28

Assemblée Générale 18h  
(Salle des mariages) / TMOP

## FÉVRIER

### Jeudi 02

Assemblée Générale 14h  
(Salle des mariages) / Amicale Paroissiale

### Vendredi 03

Assemblée Générale 20h (Espace Culturel) /  
Comité des Fêtes

### Vendredi 17

Assemblée Générale 20h  
(Salle des mariages) / Les Sphères des Ecluses

### Samedi 18

Braderie  
(Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

### Dimanche 19

Loto 14h (Espace Culturel) / Comité des Fêtes

### Dimanche 26

Concours de belote 14h  
(Espace Culturel) / Club de l'Amitié

## MARS

### Samedi 04

Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

### Dimanche 05

Concours de pétanque 13h30  
(Quai Sully) / Les Sphères des Ecluses

### Samedi 11 :

Soirée spaghettis 19h30  
(Champcevais) / APE des P'tits Artistes

### Dimanche 12 :

Concours hippique dès 8h  
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

### Samedi 18 :

Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

### Samedi 25 :

Repas à thème + jeux 12h30  
(Espace culturel) / Club de l'Amitié

## AVRIL

### Dimanche 02 :

▪ Vide-maisons collectif

▪ Concours hippique dès 8h  
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

▪ Concours de pétanque 13h30  
(Quai Sully) / Les Sphères des Ecluses

▪ Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

▪ Rando des étangs 7h (Bléneau) / Convi'sport

### 07, 08, 09 et lundi 10 :

Concours hippique dès 8h  
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

### Samedi 08 avril

Jeux de Pâques 14h30  
(Ile) / Mairie

### Dimanche 09 :

Œufs de Pâques 10h30  
(Champ du Porais) / Comité des Fêtes

### Dimanche 23 :

Concours hippique dès 8h  
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

### Mardi 25 au jeudi 11 mai :

Exposition photographique sur les Peintures Murales de l'Yonne  
(Espace Culturel) / TMOP

## MAI

### Samedi 06 :

Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

### Dimanche 07 :

Marché des producteurs et des fleurs 9h  
(Ile) / Club de l'amitié

Animations pour les enfants  
(Ile) / Peintres en Liberté

### Lundi 08 :

Cérémonie 10h (Monument) / Mairie

### Vendredi 12, samedi 13 et dim. 14 :

Concours hippique dès 8h  
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

### Dimanche 14 :

Concours de pétanque 13h30  
(Quai Sully) / Les Sphères des Ecluses

### Samedi 20 :

▪ Randonnée gourmande  
(Espace Culturel) / Comité des Fêtes

▪ Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

## JUIN

### Samedi 03 :

▪ Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

▪ Fête des voisins 19h (Quai Sully) / La Tanche

### Dimanche 04 :

▪ Fête de la pêche pour tous 9h  
(Rivière derrière l'Espace Culturel) / La Tanche

▪ Concours hippique dès 8h  
(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

▪ Finales Départementales de dressage  
niveau club et poney  
(Le Rondeau) / Ecurie du Rondeau

▪ Concours de pétanque 13h30  
(Quai Sully) / Les Sphères des Ecluses

### Dimanche 11 :

Fête du Poney-Club  
(Le Rondeau) / Ecurie du Rondeau

### Samedi 17 :

▪ Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

▪ Repas dansant Fête des mères 12h30  
(Espace Culturel) / Club de l'Amitié

▪ Kermesse des écoles 14h (Ile) / Ecole

### Dimanche 18 :

Appel du 18 juin 10h  
(Monument) / Mairie

### Mercredi 21 :

Chorale des Fous chantants 18h30  
(en bas des 7 écluses)

▪ Réunion préparatoire du feu d'artifice 20h  
(Espace Culturel) / Comité des Fêtes

### 23, 24 et dimanche 25 :

Concours hippique dès 8h  
Haras du Cottard

## **Samedi 24 :**

Feu de la Saint Jean / Comité des fêtes

Fête de la musique (Ile) / Mairie et associations

Spectacle (Ile) à 20h / Convi'sport

Restauration (Ile) / Sphères des écluses

## **JUILLET**

### **Samedi 01 :**

Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

### **Vendredi 07 :**

Assemblée Générale 18h30 (Bléneau) / Convi'sport

### **Samedi 08 :**

Sortie autocar / Comité des fêtes

### **Vendredi 14 :**

Cérémonie 10h (Monument) / Mairie

Jeux 16h (Ile) / Mairie et Amicale Paroissiale

### **V. 14, samedi 15 et dimanche 16 :**

Concours hippique dès 8h

(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

### **Samedi 15 :**

Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

### **Samedi 29 :**

• Braderie le matin

(Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

• 55<sup>ème</sup> spectacle pyromélodique

(Espace Culturel) - fermeture du village à 12h /  
Comité des fêtes

## **AOÛT**

### **Samedi 12 :**

Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

### **Samedi 19 :**

Vide-greniers (Quai Sully) / Club de l'Amitié

### **Samedi 19 et dimanche 20 :**

Exposition de peinture et bonsaï

(Espace Culturel) / Peintres en Liberté

### **Samedi 26 :**

• Concours de pêche 9h (Canal) / La Tanche

• Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

## **SEPTEMBRE**

### **Dimanche 03 :**

Concours de pétanque 13h30

(Quai Sully) / Les Sphères des Ecluses

### **Samedi 9 :**

Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

## **Samedi 16 et dimanche 17 :**

Journées européennes du patrimoine

(Espace Culturel) / Mairie et TMOP

### **Samedi 23 :**

Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

### **29, 30 et dimanche 1<sup>er</sup> :**

Concours hippique dès 8h

(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

## **OCTOBRE**

### **Samedi 07 :**

• Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

• Repas des bénévoles 20h

(Bléneau) / Comité des Fêtes

### **Samedi 14 :**

Assemblée Générale Départementale et

Régionale 15h

(La Halle de Bléneau) Convi'sport

### **Dimanche 15 :**

Concours hippique dès 8h

(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

### **Samedi 21 :**

Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

### **Dimanche 22 :**

Concours hippique dès 8h

(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

### **Dimanche 29 :**

Jeux d'Halloween 14h (Ecole) 14h30 (Ile)

## **NOVEMBRE**

### **Samedi 04 :**

Bourse aux jouets 9h à 17h

(Espace Culturel) / Amicale Paroissiale

### **Dimanche 5 :**

Concours hippique dès 8h

(Haras du Cottard) / Haras du Cottard

### **Samedi 11 :**

Cérémonie 10h (Monument) / Mairie

### **Dimanche 12 :**

Repas dansant de fin d'année 12h30

(Espace Culturel) / Club de l'Amitié

### **Samedi 18 :**

Journée Nationale des Nouveaux Arrivants

16h-18h

Beaujolais Nouveau 18h

(Espace culturel) / Mairie et associations

### **Samedi 18 :**

Braderie (Salle St Joseph) / Amicale Paroissiale

## **Samedi 25 :**

Théâtre des Saltimbanques de l'Yonne 20h

(Espace Culturel) / Mairie

## **DÉCEMBRE**

### **Samedi 02 décembre :**

St Eloi 12h30

(Espace Culturel) / Amicale Paroissiale

### **Dimanche 03 décembre :**

Marché de Noël 9h

(Espace Culturel) / Club de l'amitié

### **Mardi 5 décembre :**

Cérémonie d'Homage aux Morts pour

la France pendant la Guerre d'Algérie 10h

(Monument) / Mairie

### **Vendredi 8 décembre :**

• Noël des écoles 18h (Champcevais)

Ecoles de Rogny et Champcevais

## **ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES DES ASSOCIATIONS**

### **Lundi :**

couture 14h à 17h

Gym/Danse Tonic 18h15 à 20h15

### **Mardi :**

chorale 19h

### **Mercredi :**

dessin 14h à 17h

### **Jeudi :**

jeux 14h à 17h

### **Vendredi :**

bonsaï 14h à 17h (tous les 15 jours)

